

# BAC PROA Services aux personnes et animation des territoires (BAC PROA SAPAT)



**BAC PROA Services aux personnes et animation des territoires (BAC PROA SAPAT)**  
(Bac)



SANTÉ & SOCIAL

|                                                                    |                  |
|--------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>Code titre / diplôme</b>                                        | <b>Code RNCP</b> |
| 40333003                                                           | 36788            |
| <b>Date d'enregistrement RNCP</b>                                  |                  |
| 02/08/2022                                                         |                  |
| <b>Certificateur</b>                                               |                  |
| Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire       |                  |
| <b>Cadre européen de la certification</b>                          |                  |
| Reconnu par l'Etat de niveau 4 (cadre européen des certifications) |                  |
| <b>Éligible VAE</b>                                                |                  |
| Oui                                                                |                  |
| <b>Sanction de la formation/Diplôme préparé</b>                    |                  |
| Baccalauréat professionnel agricole (BAC PROA)                     |                  |

Formation en apprentissage



**VALLON BONNEVAUX**  
FORMATION - CONSEIL

## LEAP Vallon Bonnevaux

**Coordonnées**  
3, rue Jeanne d'Arc  
38440 - ST JEAN DE BOURNAY  
04 74 59 79 79  
contact@vallonbonnevaux.fr  
<https://www.vallon-bonnevaux.fr/>

**Contacts**  
**Contact de la formation**  
Laurence PASSOT  
laurence.passot@cneap.fr  
07 82 76 99 33

**Référent handicap**  
Laurence PASSOT  
laurence.passot@cneap.fr  
07 82 76 99 33

## Publics et objectifs

- **voie d'accès:** Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires
- **Objectifs:** À l'issue de la formation, vous serez capable de :
  - Organiser des activités auprès de différents publics (enfants, personnes fragiles) : diagnostiquer les besoins, organiser et évaluer ses interventions
  - Accompagner une personne dans sa vie quotidienne : surveiller son état et son comportement, entretenir les locaux, aider à la mobilité, aux soins d'hygiène, aux repas...
  - Accompagner des initiatives locales : mettre en oeuvre un projet participatif et partenarial, préparer et animer des ateliers...



(siège régional)  
4, rue de l'Oratoire  
69330 CALUIRE ET CUIRE  
contact@akteap.cneap.fr  
[www.akteap.fr](http://www.akteap.fr)

Association loi 1901  
**N° SIRET:** 50304921500026  
**N° UAI:** 0693764S  
  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 17362 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



## Dates et cycle de la formation

- **Année d'entrée dans le cycle:** Première
- **Date de début:** 01/09/2026
- **Date de fin:** 12/07/2028
- **Durée du contrat:** Un contrat d'apprentissage peut commencer au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et aller jusqu'à 2 mois après la date de fin de la formation.
- **Aménagement PSH durée de la formation:** Adaptations pédagogiques et aménagements spécifiques possible pour les personnes en situation de handicap (PSH).



## Rythme et durée

- **Rythme en centre:** 1 semaine
- **Rythme en entreprise:** 1 semaine
- **Commentaire rythme:** Alternance d'une semaine sur 2 en centre de formation.
- **Durée en années:** 2
- **Durée en heures de formation:** 1350
- **Durée en heures en entreprise (minimum):** 2200



## Prérequis

- **Public:** De 16 à 29 ans révolus. Certains publics peuvent entrer au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise. Nous consulter pour une étude personnalisée.

Accès possible en classe de Terminale uniquement : nous consulter.

- **Conditions d'entrée:** Avoir suivi une seconde professionnelle  
Ou être titulaire d'un CAP dans le domaine du service aux personnes

Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.



## Entreprises d'accueil

Structures liées aux services aux personnes (associatives, publiques, privées) : structures petite enfance (crèche, multi-accueil, écoles maternelles, halte garderies...), structures d'aide à la personne (SAD, ADMR, ASSAD, CCAS...), Structures médico-sociales (EHPAD, cabinets infirmiers, ESAT, IME, IMPro...), Structures de l'animation (centre social, centre de loisirs, structures labellisées tourisme et handicap...)

Structures de services mettant en valeur notre territoire : office de tourisme, hôtellerie de plein-air, ferme pédagogique, auberge, gîtes et chambres d'hôtes, village vacances...



# Architecture et contenu de la formation

**Bloc de compétence 1 :** Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

**Bloc de compétence 2 :** Débattre à l'ère de la mondialisation

**Bloc de compétence 3 :** Développer son identité culturelle

**Bloc de compétence 4 :** Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

**Bloc de compétence 5 :** Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie individuelle et collective

**Bloc de compétence 6 :** Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire

**Bloc de compétence 7 :** Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes

**Bloc de compétence 8 :** Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien

**Bloc de compétence 9 :** Animer un lieu de rencontres et d'échanges

**Bloc de compétence 10 :** Mettre en oeuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale

**Bloc de compétence 11 :** S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

• Possibilité de valider un ou des blocs de compétences: Non



## Modalités d'évaluation et sanction de la formation

- **Modalités d'évaluation:** Contrôles en Cours de Formation (CCF) combiné avec des épreuves terminales / examens ponctuels
- **Crédits ECTS:** Non
- **Equivalences:** Nous consulter pour une étude personnalisée.



## Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance. L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire. A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).



## Après la formation

- **Passerelles:** Nous consulter pour une étude personnalisée.
- **Suites de parcours:**  
BTSA Développement et Animation des territoires Ruraux  
Autres BTS.  
Accès aux concours de la fonction publique territoriale et aux carrières médicales et paramédicales (avec dispense).
- **Débouchés professionnels:** Aide soignant.  
Auxiliaire de puériculture.  
Moniteur éducateur.  
Médiateur social.  
Aide familiale.  
Infirmier.  
Agent d'animation.  
Médiateur territorial.



## Modalités et délai d'admission

- **Modalité de recrutement principale:** Dossier
- **Autres modalités de recrutement:**
- **Personnalisation sur positionnement:** Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Pour postuler à cette formation, merci de cliquer sur le lien suivant : <https://akteap.ymag.cloud/index.php/preinscription/>



## Modalités financières

Pour l'apprenti :

En conformité avec l'article L6211-1 (Code du travail), la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Pour l'employeur :

Pour les employeurs privés, la formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil; en application des niveaux de prise en charge par France Compétences et selon les barèmes de la branche. Un reste à charge peut être demandé à l'employeur.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est prise en charge par ces derniers.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation peut être prise en charge par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Coût : nous consulter



## Les + de la formation

### Engagements et partenariats:

-

### Restauration: Oui

#### • Détails:

Possibilité d'utiliser le service de restauration.

Mise à disposition d'une salle hors-sac équipée de micro-ondes.

Commerces alimentaires et de restauration à proximité.

#### • Accessibilité PSH de la restauration: Oui

### Hébergement: Oui

#### • Détails:

Hébergement ponctuel ou régulier possible sous réserve de places disponibles.

Renseignements et inscription obligatoires en amont auprès du service de vie scolaire de l'établissement.

#### • Accessibilité PSH de l'hébergement: Non

### Matériel / Équipement:

10 salles de formation standard

Plateaux techniques : Puériculture (8 postes), Services aux personnes (8 postes), Cuisine pédagogique (12 postes), Entretien du linge, Appartement pédagogique

• **Accessibilité PSH du matériel et de l'équipement:** Achat possible de matériel et équipement spécialisé pour les personnes en situation de handicap.

Pour plus d'information : nous contacter.



## Rémunération

• **Rémunération de l'apprenti:** L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et l'année dans le cycle de formation, hors exceptions (convention collective de l'employeur, antériorité...)

#### • Aides prises en charges par l'établissement:

• Aides à l'acquisition d'équipements pédagogiques (sous conditions).

• Aide pour l'hébergement (si internat proposé par l'établissement).

• Aide pour la restauration (si solution de restauration collective proposée par l'établissement)

Plus d'infos : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>



## Accès et accessibilité P.S.H

#### • Accès par transport:

Lignes de car région :

- T34 en provenance de Bourgoin-Jallieu

- T35 en provenance de Vienne / La Côte saint-André

- T37 et T36 en provenance de l'Isle d'Abeau / Villefontaine /Diémoz

#### • Accessibilité P.S.H des locaux: Oui partielle



## Indicateurs de résultat

| VALLON BONNEVAUX                                                                                                                          | 2023-24     | 2022-23          | 2021-22          | 2020-21       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------|------------------|---------------|
| <b>BAC PRO SAPAT</b><br><b>Taux de réussite</b> de cette formation dans l'établissement<br><i>Obtenu / Présenté</i>                       | EC<br>EC/EC | NA<br>NA/NA      | NA<br>NA/NA      | NA<br>NA/NA   |
| <b>Formations d'Akteap</b> dans l'établissement<br><b>Taux de réussite</b><br><i>Obtenu / Présenté</i>                                    | EC<br>EC/EC | 86%<br>6/7       | 93%<br>28/30     | 100%<br>12/12 |
| <b>Taux d'insertion professionnelle</b> de cette formation<br>(Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)                         | EC          | EC               | 38%*             | 44%*          |
| <b>Taux d'insertion</b> de cette formation <b>dans le métier visé</b><br>(Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)              | EC          | EC               | 35%*             | NC            |
| <b>Taux de poursuite d'étude</b> de cette formation                                                                                       | EC          | EC               | 55%*             | 50%*          |
| <b>Satisfaction globale Apprenants entrants</b> de cette formation<br>(Enquête réalisée en début de formation) <i>Répondants / Sondés</i> | 100%<br>1/1 | 89%*<br>600/2531 | 90%*<br>365/2485 | 92%*<br>NA/NA |
| <b>Satisfaction globale Apprenants sortants</b> de cette formation<br>(Enquête réalisée en fin de formation) <i>Répondants / Sondés</i>   | EC          | 76%*<br>516/2428 | 68%*<br>354/2400 | 83%*<br>NA/NA |
| <b>Taux d'abandon</b> de cette formation                                                                                                  | EC          | 14%*             | 14%*             | 11%*          |

EC : En Cours • NA : Non Applicable • NC : Non Concerné

\* Taux global calculé sur l'ensemble des apprenants d'Akteap.

Retrouvez également tous les résultats globaux du centre de formation sur notre page : [akteap.fr/qui-sommes-nous](https://akteap.fr/qui-sommes-nous)